



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



**ATELIER REGIONAL
SUR LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
DES ARTS DU SPECTACLE VIVANT**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE
DES TRAVAUX**

A Dakar (République du Sénégal)
16 au 18 mai 2022)

Mai 2022

Les **16, 17 et 18 mai 2022**, s'est tenu à **Dakar (République du Sénégal)**, l'atelier régional sur **les infrastructures et équipements des arts du spectacle vivant en Afrique**, organisé par le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique), Centre de catégorie 2 de l'UNESCO basé à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso.

Placée sous la co-présidence de **Monsieur Abdoulaye DIOP**, Ministre de la Culture et de la Communication de la République du Sénégal et de **Madame Valérie KABORE**, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso ainsi que le parrainage de **Monsieur Youssou NDOUR**, Ministre Conseiller auprès de **Son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal**, la rencontre régionale de Dakar a regroupé plus de cinquante experts, professionnels et artistes venus de 15 pays africains (**Burkina Faso, Cameroun, Congo-Brazza, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Togo**) et de deux pays européens (**Belgique et France**).

L'objectif général de cet atelier de réflexion sur le fonctionnement des infrastructures du spectacle vivant était de **contribuer à l'émergence de nouvelles politiques et stratégies en faveur du développement d'industries culturelles et créatives fortes et dynamiques en Afrique**. Il s'agissait plus spécifiquement de :

- faire un état des lieux des infrastructures et équipement des arts du spectacle vivant créés par les acteurs culturels publics et privés en Afrique ;
- analyser les formes d'organisation, les modèles économiques, les fonctions et les modes de fonctionnement des infrastructures du spectacle vivant en Afrique ;
- identifier les nouveaux défis des industries culturelles et créatives, en lien avec le développement des infrastructures culturelles en Afrique ;
- examiner les formes de partenariats innovants et les dynamiques de réseaux visant le développement des infrastructures culturelles en Afrique ;
- formuler des recommandations, résolutions en faveur de la mise en œuvre de politiques publiques nationales et régionales et de programmes d'investissement favorables au développement des

infrastructures culturelles en Afrique en veillant à préciser les rôles et responsabilités des parties prenantes dans leur mise en œuvre.

Après la cérémonie d'ouverture ponctuée par les allocutions du Délégué général du CERAV/Afrique, du Directeur exécutif de l'OCPA et du discours d'ouverture prononcé par le Secrétaire général représentant le Ministre de la Culture et de la Communication de la République du Sénégal, les participants ont entamé les travaux conformément au programme adopté et à la méthodologie retenue qui consistait à dérouler les communications en six panels suivis chacun de débats. Ces panels ont été précédés d'une causerie inaugurale livrée par le **Pr Prosper KOMPAORE**, Directeur de l'Atelier Théâtre Burkinabé, sous la modération de **Monsieur Francisco DALMEIDA**, Co-Directeur de l'ONG Culture et Développement basée à Grenoble (France) ainsi qu'un rapport commandité par le CERAV/Afrique dans le cadre de la préparation de l'atelier, sur l'état des lieux des infrastructures et équipements culturels en Afrique, présenté par un binôme de consultants **MM. Luc MAYITOUKOU et François BOUDA**. Les présentations panels ont donné lieu à des échanges francs et ouverts sur tous les sujets jugés abordés par les participants avant qu'une réflexion finale sur les pistes et approches possibles, prononcée par **M. Francisco D'ALMEIDA**, n'introduise des orientations stratégiques pour les travaux prévus au sein des deux caucus.

1. De la cérémonie d'ouverture de l'atelier

Au cours de la cérémonie d'ouverture, les allocutions de **M. Michel SABA**, Délégué général du CERAV/Afrique et du **Pr Lupwishi MBUYAMBA**, Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) ont d'abord remercié les autorités gouvernementales sénégalaises pour l'accueil favorable et justifié le choix de la ville de Dakar pour abriter cette rencontre. Ils ont ensuite mis l'accent sur l'importance et les motivations du choix du thème de l'atelier et souligné les enjeux et les enjeux y afférents ainsi que les résultats attendus des travaux.

Dans le discours d'ouverture l'atelier, **M. Habib Léon NDIAYE**, le Secrétaire général du Ministère de la Culture et de la communication a, au nom du Ministre **Abdoulaye DIOP** a remercié et félicité le CERAV/Afrique et ses partenaires pour l'honneur fait au pays de la Teranga. Il a salué cette initiative qui corrobore l'engagement et la vision du Gouvernement sénégalais quant à l'importance qui doit être accordée à la culture par les

Etats africains. En témoigne le projet présidentiel de création d'une école nationale des arts et métiers de la culture en sus des infrastructures emblématiques dont regorge le pays tels le **Grand Théâtre National Doudou Ndiaye Coumba Rose**, le **Théâtre nation al Daniel Sorano**... Il s'est félicité de la présence experts, représentants des ministères chargés de la culture ainsi que les responsables des infrastructures culturelles invités à prendre part à cette régionale de Dakar. Avant de déclarer l'atelier ouvert, il a formulé l'espoir que les réflexions qui seront menées contribuent à apporter des réponses pertinentes à même de « *permettre à chacun de africains de jouer leur partition pour le développement des industries culturelles et créatives* ».

2. De la causerie inaugurale des travaux et de la présentation de l'état des lieux des infrastructures du spectacle vivant en Afrique

2.1. De la causerie inaugurale avec le Pr Prosper KOMPAORE

Dans sa causerie inaugurale, **M. Prosper KOMPAORE**, », terme qu'il a préféré avec modestie à celui de « Leçon inaugurale », le Directeur de l'Atelier Théâtre Burkinabè (ATB) et Président du Conseil scientifique et culturel du CERAV/Afrique, a magistralement présenté un aperçu de la problématique des infrastructures culturelles et de la question des arts vivants ou arts du spectacle.

De cet aperçu sur la place des arts du spectacle dans l'animation des infrastructures culturelles on constate que les préoccupations des responsables des structures artistiques rejoignent celles des administrateurs des espaces culturels. Il s'agit entre autres : (1) de la recherche de moyens de la création et de diffusion des produits culturels ; (2) du besoin de mettre les créateurs dans les meilleures conditions de travail pour des résultats professionnels à la hauteur des nouveaux défis du monde contemporain ; (3) de la volonté d'assurer la formation artistique et technique des artistes et des techniciens de spectacle pour de meilleures prestations artistiques et une meilleure adéquation des offres de spectacle aux attentes des publics ; (4) enfin de la nécessité de créer les conditions d'une bonne coordination du management des infrastructures et des organisations et entreprises culturelles pour atteindre les objectifs de développement des arts vivants en Afrique.

2.2. Présentation du rapport sur l'état des lieux des infrastructures et équipements culturelles en Afrique

Sous la modération de **Dr Hamadou MANDE**, expert en politique culturelle, les résultats de l'étude sur l'état des lieux des infrastructures et équipements culturels africains, réalisée par **M. Luc MAYITOUKOU** de l'ONG Zhu Culture et **M. François Bouda** du Bureau d'ingénierie culturelle Sankhof'Art Production ont fait l'objet d'une présentation Powerpoint. Les deux experts ont d'abord rappelé les objectifs de leur étude et la méthodologie adoptée avant de présenter les résultats obtenus en passant en revue la typologie des infrastructures et équipements culturels, la problématique de construction et de réaménagement des lieux ainsi que l'organisation et le fonctionnement des infrastructures à travers leurs modes de financements, de gestion des ressources humaines et de programmation. Ils ont par ailleurs analysé les réseaux des infrastructures et équipements existants pour en relever les forces et les faiblesses. Des données statistiques tirées d'études précédentes réalisées par **Art Moves Africa (AMA)** en Afrique centrale, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest leur ont permis d'illustrer les conclusions de l'étude. Avant de présenter leurs recommandations, les deux experts ont aussi indiqué les défis majeurs à relever pour le développement des infrastructures et équipements culturels en Afrique.

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont insisté sur :

- l'importance des contenus culturels à valoriser par les infrastructures culturelles ;
- la nécessité d'intégrer la digitalisation dans une perspective de développement de l'industrie culturelle et créative ;
- la prise en compte des équipements comme une donnée fondamentale des lieux culturels, le renforcement des compétences des acteurs dans les domaines techniques ;
- l'ouverture à toutes les expressions culturelles à travers l'édification de salles multifonctionnelles, le maillage territorial et le réseautage des infrastructures culturelles ;
- la nécessité d'une réflexion approfondie sur les modèles économiques et les modèles de gestion, la fidélisation des publics des infrastructures culturelles ;

- le renforcement de la gouvernance des infrastructures ainsi que la prise en compte de la question fondamentale de la décentralisation ;
- la nécessité de la publication de cette étude par le CERAV/Afrique.

3. Du déroulement des panels thématiques

Conformément au programme de l'atelier, les travaux se sont poursuivis, alternant communications et débats, sous la modération d'experts sollicités pour chacun des panels, notamment **M. Rémi SAGNA, M. Babacar NDIAYE, M. Francisco D'ALMEIDA, M. Michel GUERIN et M. Souleymane NGOM.**

3.1. Du panel 1 sur « Les infrastructures et équipements culturels dans les politiques publiques régionales et nationales en Afrique : intentions et niveau d'opérationnalisation »

Ce Panel a été modéré par **M. Rémi SAGNA**, ancien Directeur de Cabinet du Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal. Il a été animé par :

- **Pr Lupwishi MBUYAMBA**, Directeur exécutif de l'OCPA ;
- **Dr Emile ZIDA**, Chef de la Division culture de la CEDEAO ;
- **Mme Fatima AIT MHAND**, Point de contact de la Convention 2005 du Royaume du Maroc ;
- **Mme Ndèye KHOUDIA DIAGNA**, Directrice des Arts du MCC du Sénégal ;
- **M. Faya François BOUROUNO**, Secrétaire général du Ministère de la Culture, du Tourisme et des Arts de la Guinée Conakry ;
- **M. Mambourou SOMA**, Directeur général des Etudes et des Statistiques Sectorielles du MCCAT du Burkina Faso.

Les présentations des panelistes ont mis en évidence :

- **l'existence d'infrastructures et d'équipements pour la création et la production culturelle et artistique** malgré des limites observables ;
- **le besoin**, dans le domaine des arts vivants, de disposer **de studios d'écriture et de création, d'enregistrement et de diffusion** dans un environnement techniquement adapté ;

- **les documents d'orientation politique adoptés au niveau régional**, notamment, notamment le **Charte de la renaissance culturelle**, le **Guide méthodologique de sa mise en œuvre et plus récemment, le Plan d'action révisé des industries culturelles et créatives** ainsi que d'autres documents pertinents produits sous les auspices de l'Union Africaine.

Les discussions ont porté sur la nécessité de considérer la culture comme tout autre secteur de développement des industries culturelles et créatives ; les questions relatives aux données statistiques, au financement, à la recherche ; la problématique de la préservation des droits d'auteurs et des œuvres et le renforcement des festivals considérés comme de véritables facteurs d'intégration.

3.2. Du panel 2 sur « Infrastructures et équipements culturels en Afrique : fonctionnement et rôle dans le développement des projets artistiques dans le spectacle vivant »

Ce Panel, modéré par **M. Rémi SAGNA**, ancien Directeur de Cabinet du Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, a été animé par :

- **M. Abdoulaye KOUNDOUL**, Directeur général du Théâtre national Daniel SORANO du Sénégal ;
- **M. Attaher MAIGA**, Président du Conseil d'Administration du Fonds Maaya à Ségou ;
- **M. Mamadou Adama Bilia BAH**, Directeur des Studios Kirah de la Guinée ;
- **M. Théophile EYANGO**, Inspecteur Général au Ministère des Arts et de la Culture du Cameroun ;
- **M. Cyriaque K. NOUSSOUGLO**, Secrétaire Général de la Commission nationale pour la Francophonie et Directeur du Centre national de lecture et d'animation culturelle du Togo ;
- **M. Jacob DABOUE**, Président du Conseil d'administration du Centre national des arts du spectacle et de l'audiovisuel (CENASA).

Au cours de échanges, des performances importantes et des réalisations salutaires ont été relevées par certains responsables d'infrastructures, mais des défis restent encore à relever au regard des situations

présentées pour valoriser les potentialités, accroître et promouvoir les industries culturelles et créatives.

Les échanges ont porté sur les statuts de certains types d'établissements (EPIC), le type de collaboration entre certaines institutions avec l'État et les autres acteurs culturels, l'importance des infrastructures et équipements adaptés pour les artistes et dans le cadre des réseaux, la considération portée par les gestionnaires d'infrastructures culturelles sur le droit d'auteur et les droits annexes.

3.3. Du panel 3 sur « Expériences de financement et de partenariat innovants pour le développement des infrastructures du spectacle vivant en Afrique »

Ce Panel, modéré par **M. Babacar NDIAYE**, ancien Coordonnateur du PASC/UE au Bénin, a été animé par :

- **M. Alphonse TOUGOUMA**, Directeur du Fonds de développement culturel et touristique du Burkina Faso ;
- **M. Irène TASSEMBEDO**, Fondatrice de l'Ecole de Danse Irène TASSEMBEDO au Burkina Faso ;
- **M. Attaher MAIGA**, Président du Conseil d'Administration du Fonds Maaya à Ségou ;
- **Mme Marie SOMPARE**, Directrice adjointe du Centre culturel franco-guinéen.

Les interventions ont permis de partager les expériences de certains Fonds de Développement Culturel et Touristique (Fonds Maaya, fonds africain pour la culture, programme UE-ACP/AWA, Fonds pour le Développement Culturel et Touristique) dans le financement des projets de constructions et d'équipement de lieux culturels et la mobilisation des ressources pour financer les infrastructures et relever les défis de durabilité dans le secteur de la culture ; de partager l'expérience de certaines institutions créées sur fonds propres et qui ont besoin d'accompagnement de professionnels dans la recherche de financement ; de partager les expériences de partenariat à travers des dispositifs de financement innovant et adapté.

3.4. Du panel 4 sur « **Regards critiques d'artistes et professionnels des arts de la scène sur les infrastructures et équipements culturels en Afrique : interaction pour le développement du spectacle vivant et des ICC** »

Ce Panel, modéré par **M. Francisco D'ALMEIDA**, Co-Directeur de l'ONG Culture et développement, a été animé par :

- **M. Didier AWADI**, artiste-musicien sénégalais ;
- **M. Samuel SANGWA**, Directeur Afrique de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) basée à Kigali (Rwanda) ;
- **M. Anselme SAWADOGO**, Programmateur du Festival Jazz-à-Ouaga (Burkina Faso) -
- **M. Saintrick MAYITOUKOU**, Artiste musicien, comédien, acteur, écrivain, poète, dessinateur, formateur en sonorisation.

Les interventions ont porté essentiellement sur l'insuffisance de contenus, la faiblesse des budgets, la question des Centres français Canal+ et canal Olympia dans certains africains, les difficultés de gestion du droit d'auteur dans certains pays ; la possible labélisation des festivals et infrastructures ; les difficultés rencontrées par les promoteurs dans l'organisation d'évènements culturels au regard de la qualité des équipements de certaines salles (inadaptées); les salles adaptées sont généralement celles du réseau des Instituts et Centres culturels français.

3.5. Du panel 5 sur « **Management et gestion des infrastructures et équipements culturels en Afrique : modèles économiques, professionnalisation et développement des publics** »

Ce Panel, modéré par **M. Michel GUERIN**, Expert-Consultant de l'Observatoire de politiques culturelles et de Wallonie-Bruxelles international, a été animé par :

- **M. Saintrick MAYITOUKOU**, Artiste musicien chanteur, comédien, acteur, écrivain, poète, dessinateur et formateur sonorisation ;
- **M. Anssoumane SANE**, Directeur général du Grand Théâtre Doudou Diaye Coumba Rose de Dakar ;
- **M. Dodo KONE**, Directeur général du Palais de la Culture d'Abidjan ;

- **M. Hamadou MANDE**, Président et Directeur artistique du Festival International de Théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou.

Les exposés et échanges ont abordé la problématique des formations de longues durées permettant de disposer d'équipes compétentes dans la gestion des infrastructures ; la bonne gouvernance des infrastructures, le développement de modèles économiques adéquats ; la nécessité d'un véritable dialogue entre le public et le privé, l'amélioration des conditions d'accueil dans certains établissements, ainsi que la production et la publication annuelle de données statistiques.

3.6. Du panel 6 sur « Développement des réseaux des infrastructures et équipements culturels en Afrique : expériences et perspectives »

Ce Panel, modéré par **M. Souleymane NGOM**, ancien coordonnateur des Centres culturels, a été animé par :

- **M. Hamadou MANDE**, Président et Directeur artistique du Festival International de Théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou ;
- **M. Etienne LOMPO**, Directeur général de la Maison de la Culture de Bobo (Burkina Faso) ;
- **M. Attaher MAIGA**, PCA du Fonds MAAYA (Mali) ;
- **M. Birame DIOUF**, Administrateur du Monument de la Renaissance (Sénégal) ;
- **M. Cheick NDIAYE**, Directeur de la Maison de la Culture Douta SECK (Dakar).

Les panélistes ont fait une situation des différents réseaux dans lesquels ils sont membres (Route des arts, Arts Liances, COSDI, KYA, Circuit mandingue, etc.) dans le cadre de synergies de diffusion et de circulation des acteurs et de leurs œuvres dans les villes et dans les pays. Les Échanges ont porté sur les questions de la programmation dans les institutions, de financement des réseaux, leur fonctionnement, le type de collaboration sud-sud pour leur dynamisation, les questions de mobilité, etc.

Les travaux des deux caucus qui ont suivi les panels ont permis de formuler des recommandations visant à engager les actions nécessaires à la résolution

des problèmes identifiés pour un développement harmonieux des infrastructures et équipements culturels en Afrique.

4. Du déroulement des travaux des caucus

Repartis en deux caucus, les participants à l'atelier ont discuté sur les différents aspects des questions soulevées au cours des deux premiers jours des travaux. Les deux blocs de questionnement ayant structuré les discussions sont les suivants :

Caucus 1 : Quels défis, quels moyens, quelles nouvelles politiques et stratégies pour le développement des infrastructures du spectacle vivant ? Comment investir pour quels types d'infrastructures, avec quels modes de gestion ? Quels projets de formation mettre place, avec quels acteurs et partenaires ?

Caucus 2 :

Quelles résolutions, recommandations et/ou feuille de route pour le développement de réseaux opérationnels au service du spectacle vivant en Afrique ? Avec quels acteurs et partenaires identifiés ?

Des réflexions et discussions menées, les défis identifiés sont ceux liés aux ressources humaines, aux équipements à l'aire des plateformes numériques, à circulation et la diffusion internationales, la mise en réseau des espaces de diffusion et au financement.

Pour relever ces défis majeurs, les participants ont formulé les propositions et perspectives ci-après devant orienter nos stratégies et actions futures :

4.1. Propositions sur les mesures à prendre

Les propositions formulées par les participants sur les mesures à prendre sont des préconisations qui invitent les différentes catégories de parties prenantes à divers niveaux à :

- bâtir une vision sur le rôle et la contribution de la culture à la construction de nos sociétés et à la diversification des économies de nos pays ;
- prendre des mesures favorables à la création et à la diffusion (infrastructures, équipements et personnels qualifiés) ;

- opérationnaliser les politiques et stratégies locales, nationales et régionales dans leurs dimensions qui touchent aux infrastructures culturelles ;
- développer l'aménagement culturel des territoires et renforcer le maillage des infrastructures et veiller à ce qu'elles correspondent à nos réalités climatiques, socioéconomiques et aux attentes des parties prenantes ;
- repenser l'organisation et la réglementation du financement du secteur culturel en prévoyant une clé de répartition pour les infrastructures ;
- appuyer et renforcer les regroupements professionnels pour coconstruire les politiques publiques de développement des arts du spectacle ;
- mettre en place des mécanismes facilitant l'acquisition des équipements au profit des espaces de création et de diffusion ;
- élargir le maillage des corps de métiers au tourisme et à la mode ;
- maîtriser la transformation numérique des spectacles aux fins d'une plus grande diffusion.

4.2. Des propositions concernant les moyens à mobiliser

Les participants préconisent des mesures initiatives pour :

- diversifier les modes de financement, en favoriser le financement par le partenariat public- privé ;
- mener des plaidoyers pour le financement des infrastructures par les fonds communaux, nationaux, régionaux et internationaux ;
- développer le mécénat, le sponsoring et la Responsabilité sociale des Entreprises (RSE) ;
- **définir une stratégie régionale des arts vivants pour l'harmonisation des réglementations des arts vivants, cartographie et maillage des infrastructures par le biais d'un réseau sous-régionaux (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, CEAC SADEC, SENSAD, EAC, CENSAD, UMA ...)** ;

- définir en commun une stratégie régionale de développement des infrastructures culturelles en Afrique ;
- rendre visible la contribution le secteur culturel à l'économie, à l'emploi et à la cohésion sociale et amplifier nos voix pour nous faire entendre par les autres secteurs.

4.3. Des propositions concernant les types d'infrastructures

A ce niveau, les échanges ont permis aux participants de retenir comme modèles à privilégier :

- Les infrastructures pluridisciplinaires ;
- Les infrastructures spécifiques dédiées aux besoins des filières spécifiques, notamment à vocation professionnalisantes ;
- Les infrastructures culturelles tenant compte d'une architecture adaptée, notamment par la conception, la restauration ou la transformation des équipements.

4.4. Des propositions concernant les modes de gestion d'infrastructures

Les modes de gestion devront tenir compte des réalités locales notamment la régie directe, la concession, la co-concession, la délégation de service public ...

4.5. Des propositions concernant les formations à envisager :

Pour une meilleure professionnalisation des acteurs intervenant dans la gestion et l'animation des infrastructures culturelles, les participants ont préconisé la mise en place de dispositifs et de programmes de formations initiales, continues, diplômantes sur des sujets suivants tenant compte des besoins du marché, ainsi qu'il suit :

- Administration et gestion d'une structure culturelle ;
- Entrepreneuriat culturel ;
- Conception et gestion d'un projet culturel ;
- Organisation d'évènements culturels ;
- Développement des publics ;
- Régie son, lumière et régie générale ;

- Programmation d'un lieu culturel ;
- Représentation des professionnels ;
- Plaidoyer sur le statut d'artiste ;
- Marketing culturel ;
- Modalités de financement du secteur culturel ;
- Métiers de la mode (textile, direction artistique, back stage, etc.) ;
- Outils numériques ;
- **Élaboration d'une boîte à outils pour les entrepreneurs culturels.**

Au terme des travaux, les participants ont adopté **une déclaration et une motion de remerciements.**

5. Clôture de l'atelier

La clôture de l'atelier a été articulée en trois étapes : la présentation des résultats des travaux, le discours de clôture et le cocktail. Placée sous la présidence de **M. Abdoulaye DIOP**, Ministre de la culture et de la communication de la République du Sénégal, et la co-présidence de **Mme Valérie KABORE**, Ministre de la communication, de la culture, des arts et du tourisme du Burkina Faso, la cérémonie de clôture a été présidée par **M. Habib Léon NDIAYE**, Secrétaire général du Ministère de la culture et de la communication.

Après la lecture de la synthèse des travaux, de la résolution et de la motion de remerciements, le discours de clôture a été l'occasion pour le Secrétaire général de saluer la pertinence des conclusions, d'en féliciter les participants et les experts et de traduire la disponibilité des autorités gouvernementales à accompagner leur mise en œuvre.

Avant de déclarer l'atelier clos, il a souhaité bon retour aux participants dans leurs pays respectifs et ce, après le lancement des activités de la 14^{ème} édition de la Biennale de l'art contemporain africain, édition en prélude de laquelle l'atelier est organisé. Un cocktail et des prestations musicales en live ont marqué la fin de l'atelier régional de Dakar dans la convivialité.

Fait à Dakar le 18 mai 2022

LES RAPPORTEURS